



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2026-365

PUBLIÉ LE 8 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

Académie de Lille - Rectorat de Lille /

R32-2026-09-08-00002 - Arrêté de composition de la commission
académique d'appel des conseils de discipline des élèves (2 pages)

Page 3

**Arrêté de composition
Commission académique d'appel des conseils de discipline des élèves**

La rectrice de région académique
Rectrice de l'académie de Lille
Chancelière des universités

Vu l'article D.511-51 du code de l'éducation ;

ARRÊTE

Article 1 : La commission académique d'appel des conseils de discipline des élèves est présidée par la rectrice ou son représentant.

Elle comprend en outre trois membres :

1) Un chef d'établissement :

Monsieur Comlan AZANNÉ, Principal du collège Anne Frank à Roubaix.

Suppléante : Madame Valérie GARDINAL, Principale du collège Pierre Cuallacci à Frévent.

2) Un professeur :

Monsieur Laurent TESSIER, Professeur au collège Paul Verlaine à Lille.

Suppléant : Monsieur Alain BLASZKIEWICZ, Professeur au lycée professionnel Voltaire à Wingles.

3) Un représentant des parents d'élèves :

Madame Fabienne TRZECIAKOWSKI, Représentante de la PEEP Pas-de-Calais.

Suppléante : Madame Anne-Charlotte ROSSI, Représentante de la FCPE Pas-de-Calais.

Article 2 : Les membres de la commission d'appel des conseils de discipline sont nommés pour deux ans.

Article 3 : L'arrêté rectoral du 17 septembre 2025 est abrogé.

Article 4 : Le secrétaire général de l'académie de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Lille.

Fait à Lille, le 8 septembre 2026

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a long horizontal stroke and a diagonal line.

Sophie BÉJEAN